

Une célébration historique sous le sceau de l'unité nationale

Le Bénin a célébré, le samedi 1er août 2026, le 66^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Placée sous le signe de l'unité nationale et du patriotisme, cette commémoration restera gravée dans les annales comme la première Fête nationale présidée par le Chef de l'État, Romuald Wadagni, en présence de plusieurs hautes personnalités, dont les anciens Présidents Patrice Talon et Boni Yayi.



[369 détenus bénéficient de la grâce de Romuald Wadagni]

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE ENTRE LE BÉNIN ET L'ANGOLA

P. 07



Joseph Djogbénou attendu à Luanda

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

P. 09

Bio Tchané impulse une nouvelle dynamique institutionnelle



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SÉNAT

La Cour constitutionnelle appelée à se prononcer

P. 02



ELONA HOUSE

Salle de fêtes et de conférences

- Climatisation ●
- Confort et luxe ●
- Rapport qualité - prix ●



CONTACTS

0144904640

ADRESSE

**Djassin Houinvié
Porto-Novo**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SÉNAT

La Cour constitutionnelle appelée à se prononcer

Le processus de mise en place effective du Sénat franchit une nouvelle étape institutionnelle. Après l'adoption de son règlement intérieur, le texte a été transmis à la Cour constitutionnelle pour le contrôle obligatoire de sa conformité à la Constitution. Les sages de la haute juridiction se réuniront en audience plénière ce lundi 3 août 2026 afin d'examiner le dossier.

Le fonctionnement du Sénat, deuxième chambre du Parlement béninois, est désormais suspendu à l'appréciation de la Cour constitutionnelle. Conformément aux exigences de la Constitution, le règlement intérieur adopté par les sénateurs doit être soumis au contrôle de constitutionnalité avant son entrée en vigueur.

À cet effet, la doyenne d'âge en second du Sénat, Élisabeth Pognon, a officiellement saisi la haute juridiction le vendredi 31 juillet 2026. Cette démarche marque une étape essentielle dans le processus d'installation définitive de la nouvelle institution

parlementaire.

La Cour constitutionnelle tiendra une audience plénière ce lundi 3 août 2026, dans l'après-midi, à la salle des audiences Mgr Isidore de Souza, afin d'examiner la conformité du texte aux dispositions de la Loi fondamentale.

Sous la présidence du professeur Cossi Dorothé Sossa, les conseillers constitutionnels devront vérifier que les règles d'organisation et de fonctionnement du Sénat respectent les prescriptions constitutionnelles. La décision attendue conditionnera l'entrée en vigueur du règlement intérieur et permettra à la chambre haute de poursuivre ses activités sur des bases juridiques conformes à la Constitution.

Cette procédure, prévue par les textes en vigueur, constitue une garantie du respect de l'État de droit et participe à la consolidation des institutions de la République.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

66^E ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU BÉNIN À L'INDÉPENDANCE

Une célébration historique sous le sceau de l'unité nationale



Le Bénin a célébré, le samedi 1er août 2026, le 66^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Placée sous le signe de l'unité nationale et du patriotisme, cette commémoration restera gravée dans les annales comme la première Fête nationale présidée par le Chef de l'État, Romuald Wadagni,

en présence de plusieurs hautes personnalités, dont les anciens Présidents Patrice Talon et Boni Yayi.

Le peuple béninois a commémoré avec solennité le 66^e anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance, à travers une cérémonie officielle riche en

symboles et en émotions. Les festivités ont débuté par le traditionnel dépôt de gerbe en mémoire des héros de la Nation, un moment de recueillement destiné à honorer celles et ceux qui ont œuvré pour la liberté et la construction du Bénin.

La célébration s'est poursuivie par un impressionnant défilé civil, militaire et paramilitaire, mettant en lumière le professionnalisme des Forces de défense et de sécurité ainsi que l'engagement des différentes composantes de la Nation au service de la paix, de la stabilité et du développement.

Cette édition revêt une portée toute particulière dans l'histoire du pays. Elle constitue en effet la première célébration de la Fête nationale présidée par le Président de la République,

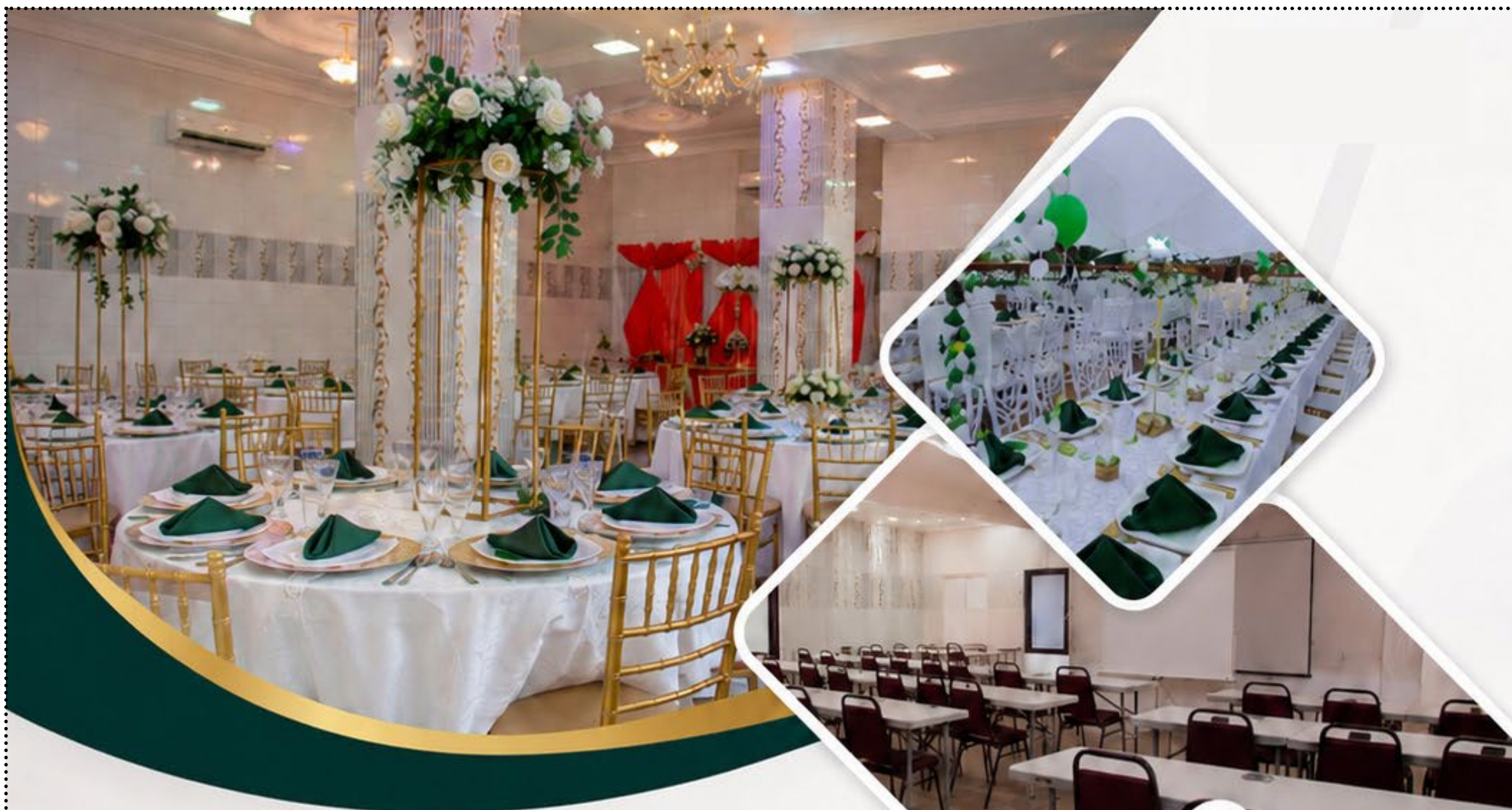
Romuald Wadagni, depuis son accession à la magistrature suprême.

La cérémonie a également été marquée par la présence des anciens Chefs de l'État, Patrice Talon et Boni Yayi, aux côtés de nombreuses autorités politiques, administratives, diplomatiques, religieuses et traditionnelles. Leur participation a renforcé le message d'unité, de cohésion et de rassemblement autour des valeurs républicaines.

À travers cette célébration, le Bénin a une nouvelle fois réaffirmé son attachement à son histoire, à ses idéaux de paix et à son ambition de bâtir une nation toujours plus forte, prospère et solidaire.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CADRE IDÉAL POUR VOS CÉRÉMONIES À PORTO-NOVO

Saison pluvieuse : ELONA HOUSE, le choix idéal pour des fêtes réussies

(UN PUISSANT GROUPE ÉLECTROGÈNE ACQUIS POUR FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ)



La saison des pluies est souvent source d'inquiétudes pour les organisateurs d'événements. Entre les intempéries et les coupures intempestives d'électricité, le choix du lieu devient déterminant. À Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme la destination privilégiée pour l'organisation de cérémonies réussies grâce à ses infrastructures modernes, son cadre accueillant et les nouveaux investissements réalisés par son promoteur pour garantir le confort des clients.

Mariages, anniversaires, baptêmes, conférences, séminaires, cérémonies familiales ou professionnelles : ELONA HOUSE offre désormais toutes les garanties pour des événements réussis, même en pleine saison pluvieuse.

Situé dans un environnement accessible et agréable à Porto-Novo, le complexe met à la disposition de sa clientèle des salles modernes, spacieuses et parfaitement adaptées à tous les types de réceptions. Son cadre élégant et convivial séduit de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'organisations qui recherchent un espace sécurisé et confortable pour leurs manifestations.

Conscient des désagréments causés par les fréquentes coupures d'électricité observées ces derniers temps, le promoteur de ELONA HOUSE vient de franchir une nouvelle étape en dotant le complexe d'un puissant groupe électrogène. Cet investissement majeur permet désormais d'assurer une alimentation électrique continue pendant les cérémonies, garantissant ainsi le bon déroulement des festivités

sans interruption.

Grâce à cette innovation, les clients peuvent profiter pleinement de leurs événements sans craindre les délestages qui perturbent parfois les moments les plus importants d'une réception. Sonorisation, éclairage, climatisation et autres équipements fonctionnent ainsi en permanence pour offrir un confort optimal aux invités.

En plus de ses installations modernes, ELONA HOUSE se distingue par la qualité de son accueil, son professionnalisme et sa capacité à accompagner les organisateurs dans la réussite de leurs projets. Chaque événement bénéficie d'une attention particulière afin de répondre aux attentes les plus exigeantes.

Avec l'arrivée des pluies et les défis liés à l'alimentation électrique, ELONA HOUSE confirme son statut de référence dans l'organisation des événements à Porto-Novo. Les responsables invitent les populations de la capitale et des localités environnantes à effectuer leurs réservations afin de bénéficier d'un cadre exceptionnel où confort, sécurité et sérénité sont garantis.

À ELONA HOUSE, la fête continue, quelles que soient les caprices du temps ou les coupures de courant.

Marie Estelle AKANNI



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



TOURNOI NATIONAL DE PÉTANQUE

Romuald Wadagni réaffirme son engagement pour le rayonnement du sport béninois

En procédant au lancement officiel de la deuxième édition du Tournoi national de pétanque, le président de la République, Romuald Wadagni, a une nouvelle fois témoigné de l'importance qu'il accorde au sport comme levier de cohésion sociale, d'épanouissement de la jeunesse et de développement national. Sa présence à cette cérémonie traduit la volonté de son gouvernement d'accompagner toutes les disciplines sportives, sans distinction.

L'Esplanade de l'Amazone à Cotonou a servi de cadre, le samedi 1er août 2026, au lancement officiel de la deuxième édition du Tournoi national de pétanque. Un événement rehaussé par la présence effective

du président de la République, Romuald Wadagni, dont la participation illustre l'attachement constant qu'il porte à la promotion du sport sous toutes ses formes.

Aux côtés du Chef de l'État se trouvaient le ministre des Sports et de l'Engagement civique, Benoît Dato, des responsables de fédérations sportives ainsi que plusieurs personnalités politiques, administratives et sportives. Leur présence a donné un éclat particulier à cette compétition qui rassemble les meilleurs boulistes venus des douze départements du Bénin.

En honorant de sa présence cette cérémonie d'ouverture, le président

Romuald Wadagni confirme que le sport occupe une place stratégique dans son projet de développement. Au-delà des grandes disciplines populaires, le Chef de l'État entend favoriser l'essor de toutes les pratiques sportives capables de promouvoir les valeurs de discipline, de solidarité, de dépassement de soi et d'unité nationale.

Inscrit dans le programme des festivités marquant le 66^e anniversaire de l'accession du Bénin à l'indépendance, ce tournoi national constitue également une vitrine du dynamisme de la pétanque béninoise. Il offre aux athlètes l'occasion de démontrer leur talent, tout en contribuant à la détection de nouveaux champions appelés

à représenter le pays sur la scène internationale.

Prévue les 1^{er} et 2 août 2026, cette deuxième édition du Tournoi national de pétanque traduit la volonté des autorités de faire du sport un puissant facteur de rassemblement et de développement humain. À travers son implication personnelle, le président Romuald Wadagni envoie un signal fort aux acteurs du mouvement sportif : le gouvernement demeure résolument engagé à accompagner les initiatives qui participent au rayonnement du sport béninois et à l'émergence d'une nouvelle génération de champions.

Emeric Joël ALLAGBE



COOPÉRATION PARLEMENTAIRE ENTRE LE BÉNIN ET L'ANGOLA

Djogbénou attendu à Luanda

Le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Joseph Fifamin Djogbénou, a reçu en audience, vendredi 31 juillet 2026 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, l'ambassadeur de la République d'Angola près le Bénin, José Bamóquina Zau. Cette rencontre diplomatique a été marquée par la remise d'une invitation officielle pour une visite de travail en Angola, signe de la volonté des deux pays de renforcer leur coopération parlementaire.

Une nouvelle étape pourrait bientôt être franchie dans les relations entre les institutions parlementaires du Bénin et de l'Angola. En recevant l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Angola près la République du Bénin, José Bamóquina Zau, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a échangé sur les perspectives de coopération entre les deux chambres législatives.

Au cœur des discussions figure une invitation officielle adressée au président du Parlement béninois par son homologue angolais en vue d'une visite de

travail à Luanda. Cette mission, qui devrait intervenir dans les prochains mois, vise à consolider les relations interparlementaires à travers des échanges d'expériences, le partage de bonnes pratiques et le renforcement du dialogue institutionnel.

À l'issue de l'audience, le diplomate angolais a rappelé que les liens entre les deux présidents d'institution avaient été amorcés dès l'élection de Joseph Djogbénou à la tête de l'Assemblée nationale en février dernier. Selon lui, le président du Parlement angolais avait alors été l'un des premiers responsables étrangers à lui adresser un message de félicitations.

José Bamóquina Zau s'est réjoui de l'accueil favorable réservé à l'invitation officielle et a exprimé l'espoir de voir cette visite se concrétiser rapidement par les voies diplomatiques. Pour lui, cette rencontre au sommet entre les représentants des peuples béninois et angolais contribuera à donner un nouvel élan aux relations d'amitié et de coopération entre les deux États, tout en favorisant une collaboration plus étroite

entre leurs institutions parlementaires.

Si vous le souhaitez, je peux également adapter cet article au style rédactionnel habituel de L'Emblème du Jour, avec un ton plus dynamique et une présentation typographique de presse.

Emeric Joël ALLAGBE



CLÉMENCE PRÉSIDENTIELLE

369 détenus bénéficient de la grâce de Romuald Wadagni



À l'occasion de la célébration du 66^e anniversaire de l'accession du Bénin à la souveraineté internationale, le président de la République, Romuald Wadagni, a accordé une grâce présidentielle à 369 personnes détenues. Cette mesure de clémence, officialisée par un décret pris après avis motivé du Conseil supérieur de la magistrature, marque la première grâce présidentielle de son mandat.

Le chef de l'État béninois, Romuald Wadagni, a signé le décret n°2026-546 du 31 juillet 2026 portant grâce présidentielle en faveur de 369 détenus. Cette décision, rendue publique dans le cadre des festivités marquant la Fête nationale, s'inscrit dans la tradition républicaine consistant à accorder une mesure de clémence à certains condamnés remplissant les conditions prévues par la loi.

Selon les informations disponibles, cette grâce est intervenue après avis favorable et motivé du Conseil supérieur de la magistrature. Les bénéficiaires proviennent de différentes catégories de condamnés et répondent aux critères définis par les autorités compétentes.

Parmi les personnes concernées figure notamment Julien Kandé Kan-

sou, écrivain et militant politique, dont la libération a suscité de nombreuses réactions au sein de l'opinion publique.

Cette première mesure de grâce accordée par le président Romuald Wadagni est perçue comme un geste d'apaisement et d'humanisation de la politique pénale, tout en restant encadrée par les dispositions légales en vigueur.

La liste intégrale des 369 bénéficiaires est consultable dans le décret de grâce présidentielle publié par les autorités compétentes.

Consultez le lien ci-dessous pour voir la liste complète des détenus graciés

<https://lemblemedujour.com/article/369-detenus-beneficient-de-la-grace-de-romuald-wadagni-3206>

MAP/AECK
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité-Justice-Travail
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026 – 546 DU 31 JUILLET 2026
portant grâce présidentielle.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;
- vu** la loi organique n° 94-027 du 15 juin 1999 relative au Conseil supérieur de la magistrature, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2018-02 du 02 juillet 2018 ;
- vu** la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2018-02 du 02 juillet 2018 ;
- vu** la loi n° 2012-15 du 18 mars 2013 portant code de procédure pénale en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2018-14 du 02 juillet 2018, la loi n° 2020-23 du 29 septembre 2020, la loi n° 2022-19 du 19 octobre 2022 et la loi n° 2025-06 du 02 juillet 2025 ;
- vu** la loi n° 2018-16 du 28 décembre 2018 portant code pénal en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 23 avril 2026 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;
- vu** le décret n° 2026-314 du 24 mai 2026 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2026-381 du 1^{er} juillet 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- après avis motivé du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session du vendredi 24 juillet 2026 ;

DÉCRÈTE

Article premier

La grâce est accordée aux personnes dont les noms figurent sur la liste ci-après, condamnées à des peines criminelles ou correctionnelles par une décision devenue définitive, des juridictions de la République du Bénin au 31 juillet 2026 et qui sont détenues.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Bio Tchané impulse une nouvelle dynamique institutionnelle

À la tête de la 8^e mandature du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané imprime déjà sa marque. À travers une tournée de prise de contact auprès des institutions de la République, le président du CES multiplie les échanges pour bâtir une coopération renforcée et positionner son institution comme un acteur majeur de la gouvernance, de la prospective et du développement du Bénin.

À peine installé dans ses fonctions, le président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané, s'emploie à donner un nouveau souffle à l'institution. Sa tournée de prise de contact auprès des présidents des institutions de la République, achevée le vendredi 31 juillet 2026 par des audiences à la Haute Cour de Justice (HCJ) et à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), traduit sa volonté d'inscrire le CES au cœur du dialogue institutionnel et de l'action publique.

Reçu successivement par la présidente de la Haute Cour de Justice, Dandi Gnamou, puis par le président de la HAAC, Édouard Loko, Abdoulaye Bio Tchané a présenté les nouvelles orientations du CES à la lumière des réformes engagées. Les échanges ont porté sur les perspectives de coopé-

ration entre les institutions, les nouvelles responsabilités du Conseil économique et social ainsi que les priorités de la nouvelle mandature.

Fort de la récente décision de la Cour constitutionnelle validant la réforme de la loi organique du CES, le président Bio Tchané entend désormais accélérer la modernisation de l'institution. Il a annoncé la relecture du règlement intérieur, l'élaboration d'un plan stratégique assorti d'objectifs mesurables et d'indicateurs de performance, avec l'ambition de faire entendre davantage la voix du Conseil dans le débat national.

À la HAAC, Abdoulaye Bio Tchané a défendu sa vision d'un Conseil économique et social plus proche des citoyens, capable d'anticiper les grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Il a également insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite avec les médias afin de mieux vulgariser les lois et règlements, tout en renforçant la visibilité des missions du CES auprès des populations.

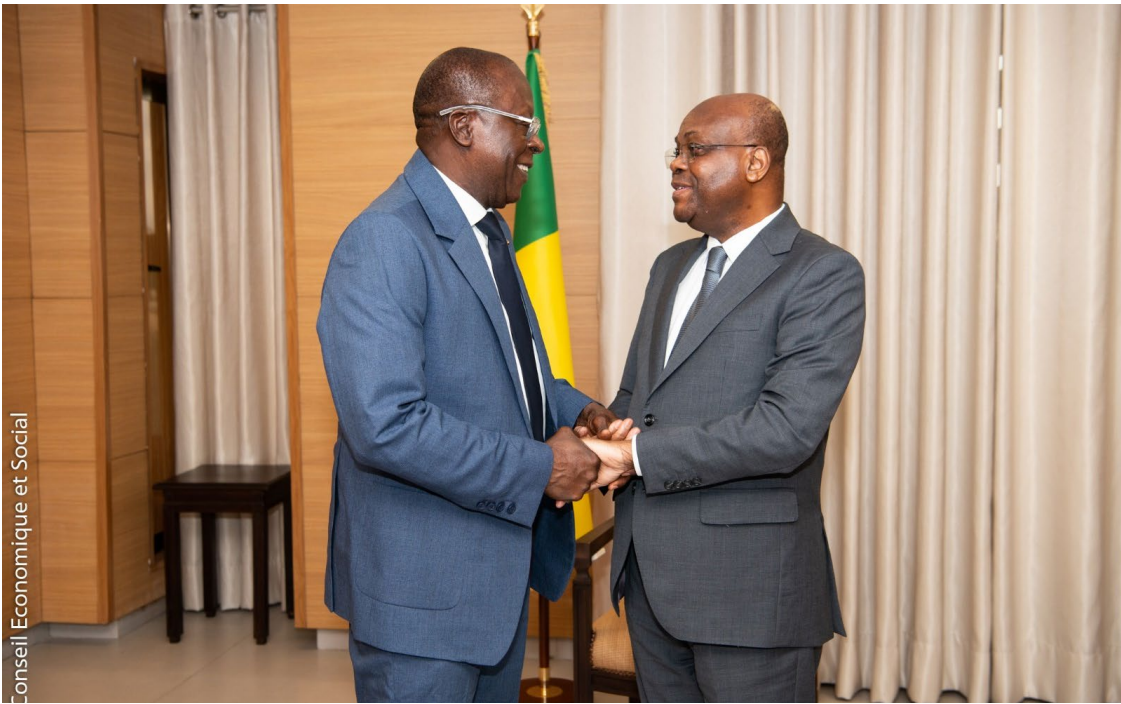
Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus globale. En l'espace de trois jours, le président du CES a rencontré le président de la République, la vice-présidente de la République, le président

de l'Assemblée nationale, le président de la Cour constitutionnelle ainsi que les responsables des autres institutions de la République. Au-delà du caractère protocolaire de ces audiences, Abdoulaye Bio Tchané y a présenté sa vision d'un CES réformé, performant et résolument tourné vers le dialogue, la prospective et l'accompagnement des politiques publiques.

La veille, lors de son audience avec le président de la Cour constitutionnelle, le professeur Dorothée Sossa, il avait déjà insisté sur l'importance d'une coopération permanente entre les institutions afin de rapprocher davantage les citoyens de l'action publique et de rendre les textes législatifs plus accessibles et mieux compris par les populations.

Par cette série de rencontres, Abdoulaye Bio Tchané affiche une méthode fondée sur le dialogue, la concertation et la recherche de synergies. Une dynamique qui traduit sa détermination à faire du Conseil économique et social une institution d'influence, pleinement engagée au service du développement, de la cohésion nationale et de l'amélioration de la gouvernance au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



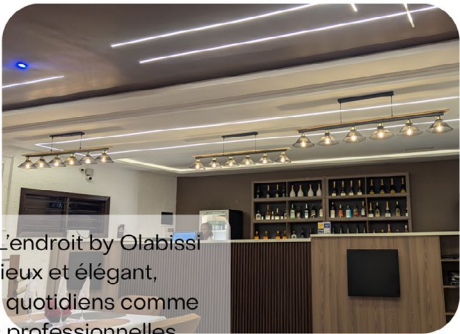


L'endroit by Olabissi

Hall principal & terrasse



Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



A propos

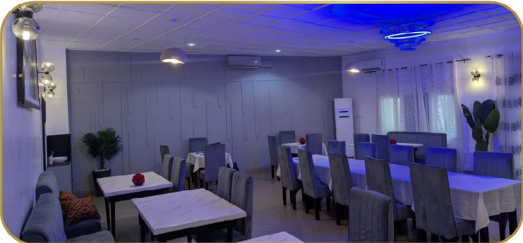
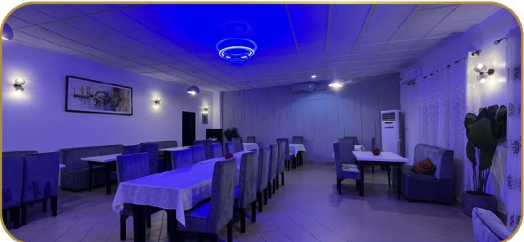
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



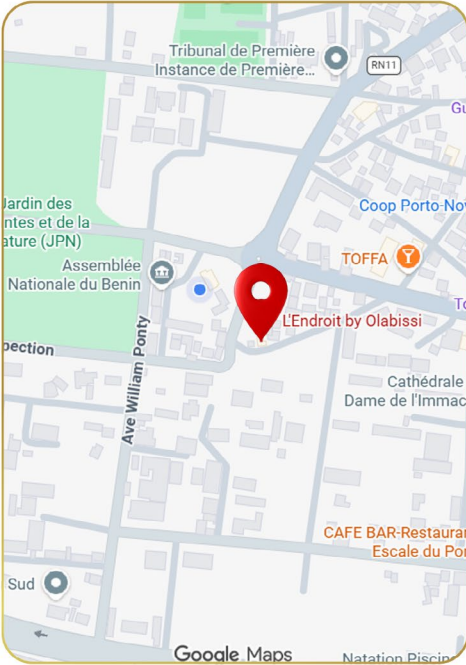
Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.



L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
01 60 13 56 56
lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- L'endroit by olabissi
- lendroit_restaurantpn
- L'endroit by olabissi - Restaurant/PN





En mémoire

de



DENIS ASSOGBA
HODONOU



09 OCTOBRE 1956
-21 JUIN 2026



PROGRAMME DES OBSÈQUES



Mercredi 05/08/2026

Veillées de prière : 20h00

📍 Cotonou, Église St-Michel

&

📍 Porto-Novo, Maison Hodonou

Jeudi 06/08/2026

Messe d'enterrement : 11H00

📍 Porto-novo

Église Sainte Geneviève Aumônerie

Enterrement au cimetière

📍 Porto-novo, cimetière Danto

Samedi 08/08/2026

Messe d'action de grâce : 9h00

📍 Porto-novo

Église Sainte Geneviève Aumônerie



Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES